

TABLE DES MATIERES

A. DISPOSITIONS LEGALES

| | Pages jaunes |
|--|-------------------------|
| 1. Loi du 9 juin 1970 portant programmation sociale en faveur des travailleurs indépendants | I.1 |

B. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

Pages
roses

Arrêté de base

1. **A.R. du 29 décembre 1997** portant les conditions dans lesquelles l'application de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, est étendue aux travailleurs indépendants et aux membres des communautés religieuses I.22

Autres arrêtés d'exécution

2. **A.R. du 24 octobre 1967** portant suspension du passage à un autre organisme assureur dans le régime de l'assurance-soins de santé obligatoire des travailleurs indépendants I.57
3. **A.R. du 11 décembre 1972** relatif aux interventions de l'Etat en faveur des personnes à charge de détenus et internés, dans les cotisations pour l'assurance continuée du régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité, pour l'assurance-soins de santé obligatoire aux personnes non encore protégées et pour l'assurance-soins de santé obligatoire aux handicapés I.70
4. **A.M. du 18 mars 1968** déterminant la destination de certaines cotisations arriérées de travailleurs indépendants, recouvrées par la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité I.72
5. **A.M. du 28 décembre 1982** fixant l'intervention visée à l'article 25, § 9 de la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité I.74
6. **A.M. du 28 octobre 1993** déterminant la manière dont les données relatives aux conditions d'assurabilité des travailleurs indépendants en matière d'assurance maladie-invalidité sont établies et communiquées I.77

7. **A.R. du 29 décembre 1997** modifiant l'arrêté royal du 3 juillet 1996 en exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 I.82
8. **A.R. du 10 juin 2006** modifiant l'arrêté royal du 29 décembre 1997 portant les conditions dans lesquelles l'application de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, est étendue aux travailleurs indépendants et aux membres des communautés religieuses I.84

Arrêtés abrogés

1. **A.R. du 30 juillet 1964** portant les conditions dans lesquelles l'application de la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité est étendue aux travailleurs indépendants I.21
2. **A.R. du 20 juillet 1970** étendant le champ d'application de l'assurance-soins de santé obligatoire aux handicapés I.59
3. **A.M. du 9 novembre 1989** établissant le modèle des documents de cotisations en matière d'assurance maladie-invalidité pour les travailleurs indépendants I.76

ASSURANCE CONTRE L'INCAPACITE DE TRAVAIL

Arrêté de base

1. **A.R. du 20 juillet 1971** instituant une assurance indemnités et une assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants I.111

Autres arrêtés

2. **A.R. du 27 juin 1972** portant exécution de l'article 89 de l'arrêté royal du 20 juillet 1971 instituant un régime d'assurance contre l'incapacité de travail en faveur des travailleurs indépendants I.161
3. **A.R. du 9 juillet 1979** fixant les règles applicables en cas d'affiliation ou d'inscription erronée, tel qu'il est stipulé à l'article 97 de la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité I.166
4. **A.R. du 13 mars 1991** fixant les règles permettant de déterminer la partie du produit des montants visés à l'article 121, premier alinéa, 20°, de la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité, destinée au financement de l'assurance maladie-invalidité du régime des travailleurs indépendants I.169
5. **A.R. du 8 mai 2013** modifiant l'arrêté royal du 20 juillet 1971 instituant une assurance indemnités et une assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants I.182
6. **A.R. du 11 juin 2015** modifiant l'arrêté royal du 20 juillet 1971 instituant une assurance indemnités et une assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (extraits) I.184